

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2023

INFORMATION N° 1

Rapporteur : Gilles MAYER

Objet : Présentation de l'état annuel des indemnités des élu-e-s

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de Malzéville, étant assemblé en séance ordinaire, à la salle polyvalente Michel DINET, sous la présidence de Bertrand KLING, Maire.

Nombre de conseillers			Présent-es :
en exercice	présents	votants	
29	22	28	Bertrand KLING - Irène GIRARD - Jean-Marie HIRTZ - Malika TRANCHINA - Pascal PELINSKI - Gaëlle RIBY-CUNISSE - Gilles MAYER - Stéphanie GRUET - Jean-Pierre ROUILLON - Jessica NATALINO - Daniel THOMASSIN - Yves COLOMBAIN - Elisabeth LETONDOR - Gilles SPIGOLON - Jean-Marc RENARD - Paul LEMAIRE - Marie-Claire TCHAMKAM - Pierre BIYELA - Agnès JOHN - Francis SCHILTZ - Corinne MARCHAL-TARNUS - Jean-Yves SAUSEY
Date de convocation			Excusé-es :
21 mars 2023			
Date de publication			Alexandra VIEAU procuration à Irène GIRARD - Philippe BERTRAND-DRIRA à Gilles MAYER - Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX procuration à Daniel THOMASSIN - Aude SIMERMANN procuration à Jean-Marie HIRTZ - Anne MARTINS procuration à Gaëlle RIBY-CUNISSE - Claire FLORENTIN-POIZOT procuration à Malika TRANCHINA - Camille WINTER
Transmis en préfecture le			
31 mars 2023			

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Gaëlle RIBY-CUNISSE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'information de la commission finances et ressources humaine du 20 mars 2020

Dans une volonté de transparence, la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (article L. 2133-24-1-1 du code général des collectivités territoriales) a introduit l'obligation pour les communes de présenter au conseil municipal un état de l'ensemble des indemnités de toutes natures au titre de tous mandats et de toutes fonctions exercés perçues par les élu-es municipaux :

- en tant qu'élu-e de la ville
- au sein de tout syndicat mixte ou pôle métropolitain
- au sein de toute société d'économie mixte/société publique locale

Cet état est communiqué chaque année aux conseiller-ère-s municipaux-ales avant l'examen du budget primitif (article L. 2123-24-1-1 du CGCT).

Il recense les sommes effectivement perçues sur l'année au titre de tous types de fonctions exercées dans ces structures.

Les montants sont exprimés en euros et en brut, par élu-e, par mandat/fonction et par nature (indemnités de fonction, remboursements de frais).

Après information de la commission finances et ressources humaines du 20 mars 2023, Il est présenté au conseil municipal l'état suivant :

Nom et prénom du bénéficiaire	Mandat ou fonction	Indemnités 2023 (annuelles, brutes)
Bertrand KLING	Maire de Malzéville	30 419.04€
	Président de l'EPTB Meurthe-Madon	9 038.04€
	Vice-président de la métropole du Grand Nancy	25 602.36€
	Vice-président du SDIS	7 245.96€
	Président de la SAPL Grand Nancy Habitat	0.00€
	Vice-président de l'ALEC	0.00€
	Vice-président de l'OMH	0.00€
	Président de la SCALEN	0.00€
Irène GIRARD	1ère adjointe	8 113.56€
Jean-Marie HIRTZ	2ème adjoint	8 113.56€
Malika TRANCHINA	3ème adjointe	8 113.56€
Pascal PELINSKI	4ème adjoint	8 113.56€
Gaëlle RIBY CUNISSE	5ème adjointe	8 113.56€
Gilles MAYER	6ème adjoint	8 113.56€
Alexandra VIEAU	7ème adjointe	8 113.56€
Phillippe BERTRAND-DRIRA	8ème adjoint	8 113.56€
Stéphanie GRUET	Conseillère municipale référente	0.00€
	Conseillère métropolitaine déléguée	10 240.92€
Jean-Pierre ROUILLON	Conseiller municipal délégué	1 906.20€
	Président du SIVU Saint Michel-Jéricho	3 188.16€
Jessica NATALINO	Conseillère municipale déléguée	1 906.20€
Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX	Conseiller municipal délégué	1 906.20€
Daniel THOMASSIN	Conseiller municipal délégué	1 906.20€
Aude SIMERMANN	Conseillère municipale déléguée	1 906.20€
Yves COLOMBAIN	Conseiller municipal délégué	1 906.20€
Elisabeth LETONDOR	Conseillère municipale déléguée	1 906.20€
Gilles SPIGOLON	Conseiller municipal délégué	1 906.20€
Anne MARTINS	Conseillère municipale déléguée	1 906.20€
Jean-Marc RENARD	Conseiller municipal délégué	1 906.20€
Claire FLORENTIN-POIZOT	Conseillère municipale référente	0.00€
Paul LEMAIRE	Conseiller municipal délégué	1 906.20€
Marie-Claire TCHAMKAM	Conseillère municipale déléguée	1 906.20€
Pierre BIYELA	Conseiller municipal délégué	1 906.20€
Agnès JOHN	Conseillère municipale référente	0.00€
Francis SCHILTZ	Conseiller municipal délégué	1 906.20€
Corinne MARCHAL-TARNUS	Conseillère municipale	0.00€
Jean-Yves SAUSEY	Conseiller municipal	0.00€
Camille WINTER	Conseillère municipale	0.00€

Le Maire,
Bertrand KLING



La secrétaire de séance,

Gaëlle RIBY CUNISSE